

180.000 tonnes de déchets à transvaser

Un important chantier se profile à l'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) de Champigny. La Coved, qui exploite le site, l'a annoncé aux habitants lors d'une réunion publique... à laquelle n'était pas convenue la presse. Ce sont des Campestriens, incommodés par des odeurs, hier (*lire par ailleurs*), qui s'en sont fait l'écho.

À partir du 17 février, de « grandes quantités » de déchets vont être déplacées à l'intérieur de la décharge. « Nous allons retirer des déchets contenus dans d'anciens casiers, pour les mettre dans un nouveau, plus grand et plus conforme, explique Guillaume Perrein, directeur d'exploitation de la Coved. Ces travaux étaient prévus dans l'arrêté préfectoral de 2011. »

Six semaines de travaux

Par casier, on entend ici une énorme fosse contenant les alvéoles destinées à recevoir les déchets. En l'espèce, 180.000 tonnes de matériaux vont être déplacées à l'intérieur du site. Les travaux dureront « au plus six semaines. »

Ce déplacement provoquera des odeurs. L'exploitant le sait. « Nous avons demandé à des gens de la commune de participer à un observatoire des odeurs, pour nous avertir le cas échéant ». La Coved a prévu de suspendre les travaux « si le vent en di-



MOUVEMENT. La Coved va retirer des déchets contenus dans d'anciens casiers, pour les mettre dans un casier « plus conforme ». Avec un risque d'odeurs que l'exploitant entend limiter. O. R.

Un pic d'odeur «exceptionnel» hier

« On était à la limite du malaise. On a dû fermer toutes les ouvertures de la maison. » Domicilié à 1,5 km de la décharge, cet habitant de Champigny a été très incommodé par des odeurs venant de la décharge, hier matin. Les émanations ont commencé vers 9 h 30 et duré jusqu'à midi. Elles ont été ressenties jusque dans le bourg. « Ça sentait très fort, bien plus que d'habitude », dit un autre Campestrien.

Certaines personnes, dans les communes, ont cru que les travaux annoncés par la Coved avaient déjà commencé. Il n'en est rien. Les odeurs ont été provoquées par le déplacement de déchets « relativement récents », datant de « quelques mois ». Un phénomène « exceptionnel » selon les responsables du site. « Nous avons eu besoin de déplacer ces déchets pour élargir une rampe d'accès des engins, explique Guillaume Perrein, directeur d'exploitation Bourgogne à la Coved. Cela a provoqué des odeurs perceptibles dans le village. Des personnes de notre observatoire des odeurs nous ont prévenus. Nous avons pris les mesures pour résoudre le problème. Le phénomène a duré environ 2 heures. »

rection de la commune tombe à moins de 5 km/h. Plus le vent est faible, moins il disperse les odeurs. » Elle va également utiliser des brumisateurs, « en permanence », pour masquer les odeurs.

« Ça va dissimuler les odeurs, mais les émanations seront toujours là. » Y compris le biogaz (biométhane) issu de la fermentation des déchets. « Je ne connais pas d'études qui disent que c'est dangereux, rétorque Guillaume Perrein. Il y a un risque d'inflammation en cas de confinement. Là, tout se fait à l'air libre les déchets sont humides. » ■

Olivier Richard